

## LA FARLÈDE

# La Vallée en transition primée pour un projet de tiers lieu

L'association reçoit le premier prix de la Fondation Terre solidaire qui vise à révéler des initiatives citoyennes locales. Au moulin de la Capelle, un projet collaboratif est en train de s'écrire

La Fondation Terre solidaire vient d'attribuer le prix « Économie et écologiquement responsable » à la Vallée du Gapeau en transition. Intitulée « Ils changent le monde », c'est une reconnaissance supplémentaire pour cette association née en février 2016 de la volonté d'une petite bande de copains de faire changer les choses et évoluer les consciences.

« J'organais la foire bio de La Farlède avec l'association Souleu depuis plus de dix ans quand on a fait venir Rob Hopkins (initiateur du mouvement international des villes en transition en 2005, Ndlr). En l'écoutant, on s'est

rendu compte que c'est ce qu'on faisait depuis longtemps ! », s'amuse Julien Guimard. Aujourd'hui, l'association fait référence dans le paysage de la transition et La Farlède est facilement située sur la carte.

## Plusieurs actions

La Vallée en transition, c'est d'abord une épicerie coopérative, la Cerise, qui dispense des produits locaux, bio, en vrac et qui tend vers le zéro déchets. C'est aussi Gapeau énergie citoyenne, première coopérative d'énergie citoyenne dans le Var. Ou encore la Fève, monnaie locale complémentaire qui encourage les circuits courts. Le développement

et l'accompagnement de jardins partagés. Enfin, le concept de lycée en transition à Dumont d'Urville (Toulon). La Vallée en transition réunit des centaines de personnes désireuses de construire, ensemble et à leur échelle, le monde que nous laisserons aux générations futures. Elle a pour objet de favoriser une dynamique locale en vue de permettre l'émergence de projets basés sur des valeurs écologiques, sociales et solidaires. Elle contribue à la construction de la société de demain, dans l'esprit des mouvements des territoires en transition.

« Aujourd'hui nous proposons une maison de la transition, un modèle de tiers lieu à développer au sein du moulin de la Capelle », reprend Julien Guimard. Ce projet souscrit au label « Fabrique de territoire » de reconnaissance nationale de tiers lieu. Il bénéficie d'une subvention de 15 000 € de la Fondation Orange.

## Un lieu de vie et un lieu à vivre

Un tiers lieu ? Ni habitat ni lieu de travail, c'est encore autre chose. Il abritera un café culture avec des activités permanentes qui valoriseront le patrimoine de l'ancien moulin. Des ateliers à faire soi-même (couture, fabrication de shampoing, lessive) y ont déjà cours.



Ouverture souhaitée en 2022 pour le Moulin de la Capelle. En médaillon : Julien Guimard. (Photos DR et S. M.)

« Nous souhaitons en faire un lieu de vie où on vient suivre des conférences, participer des concerts, des débats d'idées. Un jour dans la semaine sera réservé aux associations qui seront évidemment acteurs du tiers lieu, c'est très important », reprend Julien Guimard.

Dans le projet, l'épicerie actuellement à l'étroit gagnerait en surface (90 m<sup>2</sup> de vente).

Un espace numérique accueillera l'activité coworking et un « fab lab » muni d'outils de réparation d'informatique et d'électroménager, une imprimante 3D.

« Nous proposerons de l'inclusion numérique, en partenariat avec le CCAS, pour ceux qui ne disposent pas d'équipement informatique ». Une pépinière ou incubateur de projets proposera aux entreprises d'améliorer leurs pratiques et leur impact sur l'environnement. En bref, un « pôle territorial de coopération économique », en partenariat avec la commune de La Farlède. « Notre volonté est de faire de cette maison un marqueur d'entrée dans le territoire. À notre sens, il y a encore une réflexion à mener sur la destination des terres fertiles », conclut Ju-



lien Guimard. L'objectif est d'ouvrir ce tiers lieu, dont l'avancée a souffert de la crise du Covid-19, en 2022. Mais des activités numériques et la pépinière d'entreprises débiteront dès le mois de septembre, de façon itinérante.

**SYLVAIN MOUHOT**  
smouhot@nicematin.fr

Contact par e-mail :  
julien.guimard@soleu.org

## Rendez-vous au marché nocturne du 16 août

Après un premier rendez-vous conclu en juillet, la Vallée du Gapeau en transition organise un nouveau marché nocturne le dimanche 16 août de 17h à 21h, sur la place du moulin de la Capelle à la Farlède.

Ce sera l'occasion d'évoquer ce projet de tiers lieu avec les habitants de la vallée. Des rencontres suivront pour en discuter avec les associations. « Ce sera aussi l'occasion

d'un appel au mécénat car nous pensons que les donateurs sortiront grands de ce partenariat très valorisant », juge Julien Guimard. Cette maison répondra aux enjeux. Il y a toutes les éléments pour être pionnier dans le département, je le vois bien. » Parmi les composantes de l'ADN de la future maison de la transition figurent deux éléments : créer de l'enthousiasme et du lien entre les générations.

## BELGENTIER

## L'association Tremplin dépollue le Gapeau

C'est une récolte peu banale et salutaire qui a eu lieu jeudi après-midi dans le Gapeau. La partie du cours d'eau traversant le village a fait l'objet d'un nettoyage effectué par deux équipes de l'association Tremplin. « Notre mission du jour est de récupérer les macro-déchets qui se trouvent dans le Gapeau et de faire un état des lieux du site », explique Jean Lacaze, coordinateur du chantier. Et de constater : « Je suis surpris par les quantités à évacuer ». La cause de cet étonnement ? Les 150 kg de ferraille et autres 200 kg de débris

en tout genre trouvés dans le lit du fleuve côtier pourtant classé en 1<sup>re</sup> catégorie piscicole par la préfecture à cet endroit. Un bilan peu élogieux. « Ce n'est pas un cas isolé malheureusement », précisent Jean-Paul Patou et Gordon d'Audigier, les deux encadrants techniques d'insertion, responsables des équipes de collecte. En effet, cette opération s'inscrit dans une campagne d'envergure diligentée par le syndicat mixte du bassin versant du Gapeau, organisme en charge de la gestion du fleuve et de ses affluents.

Ainsi, de mi-juillet à mi-août, ce seront plus de 30 km de cours d'eau traversant 13 communes qui seront débarrassés de ces encombrants polluants et parfois toxiques, à raison d'une demi-journée de travail par commune. L'étape belgentiéroise arrive à mi-parcours de ce circuit vertueux. À ce jour, les chiffres donnent à réfléchir à la seule condition de s'y intéresser bien sûr : 600 kg de ferraille et 400 kg de déchets divers (batteries, plastique, verre, caoutchouc, cartons...). Les déchets sont mis au tri sélectif

par les équipes de Tremplin quand c'est possible. Dans le cas contraire, ce sont les services techniques communaux qui les évacuent. Et pour expliquer les raisons de ce triste succès, Jean Lacaze a sa petite idée : « Il y a de l'incivilité, c'est une évidence. Et de vieilles pratiques puisque certains objets semblent être présents depuis plusieurs années. Une des solutions serait d'installer des filtres à chaque jonction entre le cours d'eau et ses affluents ».

**C. C.**  
Rens. : www.tremplin83.fr et www.unbug.fr



Les « nettoyeurs » de l'association Tremplin ont retirés des eaux belgentiéroises des éléments insolites comme ce portail. (Photo C. C.)